

La Ville est à la recherche d'un-e

## Journalier·ière aux parcs et espaces verts et soutien à l'horticulture

Division parcs et espaces verts

### Poste temporaire

Horaire de 40 h / semaine sur 4 jours

### Connaissances et profil requis

- **Formation et expérience :** Avoir un (1) an d'expérience dans le domaine;
- **Compétences et qualifications requises :** Détenir l'ASP construction et un permis de conduire de classe 3 (ou être apte à l'obtenir rapidement);
- **Qualités recherchées :** Avoir de l'intérêt pour l'horticulture. Être autonome, faire preuve de débrouillardise et savoir s'organiser. Posséder une bonne forme physique et avoir la capacité et l'endurance à travailler dans des conditions météorologiques variables.

### Sommaire du poste

Relevant du superviseur, Division parcs et espaces verts, le titulaire effectue l'entretien et s'assure de la saine croissance des végétaux et de l'ensemble des aménagements horticoles de la Ville. Il participe à la plantation, au désherbage et à l'arrosage des végétaux et donne un service-client exemplaire aux usagers.

### Notre offre :

- Taux horaire à partir de 28,47 \$ et pouvant aller jusqu'à 32,03 \$ et diverses primes offertes;
- Indemnités de 9 % offertes pour les congés fériés et annuels;
- Horaire de travail de jour de 40 heures par semaine, réparties sur quatre (4) journées consécutives de dix (10) heures, de 6 h à 16 h. Les journées travaillées sont déterminées en fonction des besoins opérationnels et des diverses affectations.